

Stage de Pratique Accompagnée MEEF 2D PSS1 – année 2022/2023

Principes généraux du stage :

Il s'agit d'un stage **de pratique accompagnée** dans la classe d'un tuteur. Les dates retenues sont :

- tous les mardis et jeudis à partir du jeudi 3 novembre (3/11 .8/11. 10/11. 15/11. 17/11. 22/11. 24/11. 29/11. 1/12. 6/12. 8/12. 10/1. 12/1. 17/1. 19/1. 24/1. 26/1. 31/1. 2/2. 7/2. 9/2. 14/2. 16/2. 7/3. 9/3. 14/3. 16/3. 21/3. 23/3. 28/3. 30/3. 4/4. 6/4. 11/4. 13/4. 18/4. 20/4. 9/5. 11/5. 16/5. 23/5. 25/5. 30/5. 1/6. 6/6. 8/6. 13/6. 15/6. 20/6. 22/6. 27/6. 29/6.
- Puis du 3 au 8/7.

Progressivement, les stagiaires prendront la classe pour une puis plusieurs séances, sous la tutelle de l'enseignant de la classe.

Les objectifs de formation de ce stage :

Il doit amener les stagiaires à être capables de :

- Se familiariser avec la responsabilité de séances d'enseignement
- Articuler la conception et la conduite d'un apprentissage (préparations, mise en œuvre de séances et la gestion de la classe)
- Prendre conscience de la réalité spécifique et diverse des élèves confrontés aux apprentissages et aux règles de vie de groupe
- S'approprier, de façon de plus en plus efficace, les différentes étapes de la construction d'une séance.
- Poursuivre l'observation des pratiques du tuteur de la classe, initiée lors du premier stage.

Rôle des stagiaires pendant le stage :

Le stagiaire n'est pas responsable de la classe.

- Assurer progressivement la responsabilité de séquences et séances qui auront été préparées avec l'aide du tuteur, d'abord en co-animation puis progressivement en responsabilité.

Les attendus du stage de pratique accompagnée.

Les stagiaires doivent progressivement travailler les compétences décrites dans le référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Le palier des compétences à atteindre en fin de première année de formation est décrit dans le tableau suivant :

| Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction : | |
|--|--|
| 2 faire partager les valeurs de la République | Tenue, mixité, l'absence de discrimination entre les élèves, la prise en compte de tous les élèves. |
| 2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif | Ponctualité, assiduité, neutralité. |
| 6 agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques | Respect des personnes, obligations de service. |
| Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement : | |
| 7 maîtriser la langue française à des fins de communication | Langage oral, interactions orales. |
| 10 coopérer au sein d'une équipe | Connaitre le projet d'école, les interlocuteurs de l'école, l'équipe pédagogique, participation aux réunions institutionnalisées. |
| 11 contribuer à l'action de la communauté éducative : | Connaitre l'organisation de l'école, ses instances |
| 12 coopérer avec les parents d'élèves | Rencontrer les parents pour communiquer |
| 13 coopérer avec les partenaires de l'école | |
| Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique : | |
| P1 maîtriser les savoirs disciplinaires | Connaissance des programmes de chacun des cycles, savoir construire des progressions ; maîtrise des contenus enseignés |
| P2 maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement | Lexique adapté aux élèves ; savoir reformuler à l'oral ; savoir énoncer une consigne |
| 8 utiliser une langue vivante étrangère ou régionale dans les situations exigées par son métier | En accord avec le titulaire, et si cela s'inscrit dans une progression pédagogique au sein de l'école, notamment du cycle. |
| Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage : | |
| P3 construire et animer des situations d'apprentissage | Savoir préparer ses séances ; commencer à envisager des variables didactiques ; inscrire ses séances dans des séquences d'apprentissage. |
| P4 organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves | Savoir faire travailler les élèves en groupes. |
| P5 évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ; repérer les difficultés des élèves | Savoir proposer des évaluations ; concevoir des critères de réussite. |
| 3 connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage | Repérer les caractéristiques de ses élèves. |
| 4 prendre en compte la diversité des élèves | Savoir varier les situations d'apprentissage ; proposer des groupes de besoin. |
| 5 accompagner les élèves dans leur parcours d'apprentissage | S'impliquer dans les activités des élèves et leur venir en aide. |
| Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication : | |

| | |
|--|--|
| 9 Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier | Préparations numérisées ; enrichissement des préparations ou des documents fournis aux élèves avec l'internet ; utilisation d'outils spécifiques (TBI, vidéoprojecteur ...) et de la salle informatique. |
| Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail : | |
| 14 s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | S'interroger sur sa pratique ; se documenter ; savoir où aller chercher des informations. |

Modalités d'accompagnement :

Le stagiaire reçoit la visite d'un formateur INSPE et d'un formateur désigné par l'inspecteur. Le nombre de visites au cours du stage est fixé à une par formateur. Les formateurs tiendront informés les stagiaires des dates de leur visite après accord du tuteur. Ils ne pourront visiter les stagiaires le même jour.

Lors de chaque visite, les PSS1 sont tenus de présenter au formateur **l'ensemble de leurs outils de classe** (préparations, projet de classe éventuel...) **depuis le début du stage.**

Lors des séances d'enseignement effectuées par le stagiaire en responsabilité, le tuteur devra être présent dans la classe. A ce titre, il devra conseiller le stagiaire dans ses pratiques avant et après la séance. Une expérimentation de co-enseignement pourra être proposée par le tuteur.

Déroulement des visites :

Les visites sont formatives : à partir de l'observation des séances, les formateurs donneront des conseils, des suggestions de lectures, des pistes de travail pour améliorer les pratiques des étudiants, dresseront un bilan et formuleront une appréciation générale lors d'un entretien. L'entretien entre le stagiaire et le formateur s'appuiera sur le référentiel de compétences des enseignants.

Rapport de visite :

Chaque visite donne lieu à un rapport rédigé par le formateur. Celui-ci sera déposé sur hyperplanning, et visible par chacun (étudiant, formateur rectorat, formateur INSPE et inspecteur). Sa rédaction doit tenir compte de ce qui a été observé, des documents présentés par le stagiaire, des conseils et pistes de réflexions donnés et de l'entretien. Il doit, clairement et sans équivoque, faire apparaître les points forts et ceux sur lesquels des améliorations sont à apporter par le stagiaire. Au cas où des étudiants se trouveraient en grande difficulté, ceux-ci seront signalés à la chargée de l'alternance intégrative (cguillon@univ-mayotte.fr) afin qu'une remédiation puisse leur être proposée.

L'évaluation du stage de pratique accompagnée :

Les visites ne font pas l'objet d'une évaluation, seul l'écrit réflexif est noté. Cette note tient lieu d'évaluation des pratiques professionnelles pour le semestre 2.

Cahier des charges pour l'écrit réflexif du semestre 2 :

L'écrit réflexif du semestre 2 renvoie au référentiel de compétences professionnelles des enseignants. A travers la rédaction de cet écrit, il est attendu du professeur stagiaire qu'il confronte ses représentations initiales avec les réalités du terrain et qu'il analyse ses propres pratiques de classe en les mettant en regard avec des travaux issus de la recherche. Chaque professeur stagiaire rend ainsi compte de questions apparues lors du stage et nourrit son écriture de situations particulières, d'événements observés, d'activités menées.

Nature du travail écrit attendu : l'écrit réflexif est un document de **12 à 15 pages** (hors page de couverture, sommaire, annexes et bibliographie). Cet écrit paginé sera constitué de deux grandes parties, complétées par un sommaire, une introduction, une conclusion, une bibliographie et des annexes numérotées (limitées à cinq) dont il est question dans l'écrit.

- L'introduction, d'une page maximum, propose une présentation du stage dans le curriculum de la formation MEEF et présente succinctement l'établissement, notamment ses caractéristiques propres et les éléments utiles pour la suite de l'écrit.
- La première partie, de cinq à six pages, propose l'analyse **d'une** séquence conçue et réalisée par le professeur stagiaire au cours du stage :
 - Présentation de la séquence.
 - Analyse proprement dite de la séquence pouvant porter, par exemple, sur des erreurs ou sur l'écart entre ce qui était prévu dans les préparations et ce qui s'est réellement produit pendant la classe. Cette analyse peut s'appuyer sur des productions d'élèves.
 - Présentation et analyse plus fine **d'une** séance extraite de cette séquence.
 - Cette partie s'achève par la proposition de pistes d'amélioration de la séquence, au regard de cette première approche réflexive. L'analyse proposée dans cette partie doit s'appuyer logiquement sur des outils explicités dans les cours magistraux ou les travaux dirigés.
- La deuxième partie, de six à huit pages environ, présente une situation professionnelle vécue au cours du stage faisant état d'un questionnement ou d'un intérêt pour un point particulier (discipline, cycle, didactique, pédagogie générale). Cette situation vécue sera présentée sous la forme d'une problématique, telle qu'elle peut apparaître dans le cadre d'un mémoire de master MEEF 2. L'exposé proposera quelques références bibliographiques issues de la recherche qui contribuent à éclairer le questionnement soulevé. Ces références seront mentionnées dans la bibliographie du présent écrit. Les rapports de visites des formateurs peuvent être une source de questionnement et de réflexion.
- La conclusion, d'une page maximum, a pour finalité de permettre au professeur stagiaire de se situer dans l'acquisition des compétences professionnelles (celles déjà développées, celles restant à construire) et de faire ressortir les apports du stage ainsi que les besoins qui émergent.
- En plus des références en lien avec la partie 2, la bibliographie comportera des références à caractère professionnel (revues pédagogiques ou didactiques, textes officiels, circulaires, ouvrages divers...) évoquées dans l'écrit. Elle sera présentée selon les normes en usage (APA).
- Les annexes, limitées à cinq, font l'objet d'une sélection et seront numérotées (annexe 1, ...).
- Format à respecter :
 - 12 à 15 pages, au maximum (hors page de couverture, annexes et bibliographie)
 - Police « Times New roman », taille 12
 - Marges : 2,5 cm
 - Interlignes : 1,5 cm
 - Justification du document.
 - Format PDF

Un formateur du CUFR, référent pour l'écrit réflexif, guidera le stagiaire dans l'écriture et la réflexion de celui-ci.

Contact

La chargée de l'alternance intégrative Mme Colette Guillon (collette.guillon@univ-mavotte.fr) et systématiquement en copie le pôle Alternance Intégrative ai.meeef@univ-mavotte.fr